



Paris, le 11 octobre 2017,

SANTE ET PREVOYANCE DES SALARIES DES OFFICINES DE PHARMACIE

LES ORGANISATIONS FO ET UNSA LABELLISENT KLESIA PREVOYANCE

La FSPF a annoncé le 3 octobre envisager la conclusion d'un accord collectif recommandant l'APGIS pour la santé / prévoyance des salariés des officines.

Les 2 premières organisations syndicales du secteur, la Fédération FO de la Pharmacie et l'Union Fédérale UNSA Industrie & Construction, déconseillent fortement cette solution non solidaire qui met en danger la pérennité du régime. Elles invitent les autres organisations à les rejoindre afin de labelliser KLESIA Prévoyance.

La branche de la pharmacie d'officine a mis en place, depuis plus de 60 ans, une protection sociale de santé et de prévoyance avec l'aide d'un opérateur de confiance, géré par les représentants de notre profession, qui a permis des améliorations constantes des garanties, sans augmentation des cotisations.

Certaines organisations ont souhaité engager un processus d'appel d'offres en vue de recommander un autre organisme. Les organisations syndicales FO et UNSA estiment que les systèmes de recommandation présentent des risques réels sur la mutualisation des risques et de gouvernance du régime mis en place depuis 1964.

Les organisations syndicales FO et UNSA émettons de réels doutes sur la validité juridique de l'appel d'offres sur laquelle les partenaires sociaux ont dû se positionner, puisque le tarif est conditionné au transfert éventuel des réserves de l'actuel assureur.

Le processus d'appel d'offres dans un premier temps, puis le choix de recommandation de l'APGIS dans un second temps, risquent de plonger les différents acteurs de la branche dans une tempête stérile dont l'issue judiciaire semble inévitable.

Par ailleurs, les salariés de la pharmacie d'officine en seront fortement pénalisés.

En effet, la recommandation d'un autre assureur - l'APGIS - ne s'accompagnerait ainsi d'aucune amélioration des garanties (y compris action sociale) et présenterait des risques :

- 1) De pérennité financière du régime, et donc de maintien des garanties pour les salariés ;
- 2) De réduction de la qualité de service.

Les 2 premières organisations syndicales du secteur invitent les autres organisations à renouveler leur confiance au gestionnaire historique, KLESIA Prévoyance, qui peut garantir réellement la protection et la pérennité de la mutualisation du régime, et qui a toujours su répondre aux attentes des salariés de la branche.

Contacts Presse

Jacques TECHER, Secrétaire Général FO Pharmacie

06 80 32 43 72

Guillaume TRICHARD, Secrétaire Général UNSA Industrie & Construction

06 50 425 425